

MUTUELLEINFO^{n°47}

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2019



MUTUELLES
GRUPE
LA DÉPÊCHE
DU MIDI

www.mutuelle-depeche.fr

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ - RÉALISATIONS SOCIALES



GILBERT CALIXTE
Président Mutuelle Complémentaire Santé

Une mutuelle engagée et proche de ses adhérents

La disparition des services publics est au cœur des inquiétudes des Français. Autour des ronds-points s'expriment très clairement des revendications très sociales.

C'est l'expression de notre pays qui connaît des coupures, des fractures, des crises.

Il y a des revendications qu'il faut savoir écouter « le ras le bol fiscal » que l'on pourrait traduire par : « on paye des impôts, et au même moment, les services publics disparaissent »

Fermeture de services publics, dont ceux liés à la santé : déserts médicaux, délais d'attentes...

Ces inquiétudes traduisent la perception d'une inégalité dans l'accès aux soins.

C'est donc un maillage territorial d'accès au soins qu'il faut réorganiser, cela doit devenir la priorité de l'Etat. Chacun d'entre nous, quelque soit le lieu où il vit, doit avoir accès à des soins de qualités, proches et sûrs.

Nous avons un rôle à jouer en tant que mutuelle de proximité attachée à conserver une taille humaine.

Nous sommes dans un environnement politique et médiatique « indifférent », souvent hostile aux mutuelles. Il me paraît important de rappeler que les mutuelles ont participé à toutes les grandes avancées de la protection sociale.

Petit rappel : pensions de retraite, protection maternelle et infantile, assurance maladie, plus récemment tiers payant, réseaux de soins.

Aujourd'hui, les mutuelles s'inscrivent dans un accompagnement global tout au long de la vie de chaque adhérent, elles ne sont pas que des rembourseurs de soins mais des offreurs de soins et aussi des acteurs de prévention.

TÉLÉCHARGEZ
NOTRE MAGAZINE
MUTUELLE
INFOS
N°47
sur notre site
www.mutuelle-depeche.fr

RETRAITÉS / Pourquoi vos cotisations 2019 ont augmenté ?



En règle générale l'augmentation des dépenses de santé est plus rapide que l'inflation en raison du vieillissement de la population et de l'utilisation de technologies médicales toujours plus sophistiquées et donc plus coûteuses.

A LA MUTUELLE :

- Jusqu'en 2017, les cotisations des retraités adhérents à la mutuelle, n'ont subi que de petites augmentations basées sur le PMSS (soit entre 1,59% et 2% chaque année).
- En 2017, le Conseil d'administration constate une forte augmentation des remboursements pour les retraités et donc un déséquilibre du contrat collectif facultatif et décide l'augmentation des cotisations des retraités. Suite aux simulations faites, l'augmentation devra se situer entre +12,5% et +14% pour rattraper la différence entre les prestations et les cotisations et rester à l'équilibre. Le déséquilibre du P/C s'explique

aussi par l'augmentation des frais de santé (+16% pour les retraités en niveau national en 2017), se rajoute l'augmentation de la taxe imposée aux mutuelles qui est passée de 1,75% en 2015 à 13,27% aujourd'hui, soit +700%.

- Lors du CA du 17 octobre 2017, les administrateurs prennent la décision de lisser ces augmentations sur deux années. L'année dernière, les retraités ont vu leurs cotisations augmenter de +6,89% et cette année de +6,20%.

Exemples : pour une personne seule 89,04€ par an (+7,42€ par mois), pour un couple 169,08€ par an (+14,09€ par mois).

AU NIVEAU NATIONAL :

- Le système de couverture de santé a évolué de façon catastrophique pour les mutuelles, les différents gouvernements de ces 15 dernières années ont désengagé la sécurité sociale sur certains remboursements et les mutuelles ont pris le relais, d'où une augmentation des frais.
- La notion de contrat solidaire initié en 2002 puis responsable et solidaire en 2006 a largement modifié le paysage de la protection santé avec l'instauration de panier de soins minimum et de plafond de remboursements.
- Depuis l'accord national interprofessionnel (ANI) de 2014, qui a pour objectif de permettre à tout salarié d'accéder à une complémentaire santé, l'URSAFF surveille attentivement les mutuelles et en particulier que les résultats des actifs ne couvrent pas le déficit du contrat des retraités.
- En 2016, la participation de l'employeur aux cotisations des actifs est passée à 50% du montant total de la cotisation. Rien pour les retraités.

- La solidarité n'existe maintenant qu'entre les adhérents de mêmes catégories, actifs ou non actifs. Pour notre mutuelle, nous avons souhaité garder la même cotisation quel que soit l'âge (de 0 à 100 ans et plus). Les prestations sont identiques pour tous.

- Au taux d'inflation qui est reparti à la hausse +1,19%

- Au coût des soins qui augmente (consultations, appareils de plus en plus sophistiqués, IRM, Scanner, dépassements d'honoraires.)

- A la revalorisation tarifaires des infirmières, des masseurs-kinésithérapeutes, des honoraires en pharmacie et des consultations de dentistes.

- A la hausse de la participation forfaitaire pour les actes supérieurs à 120€ qui passe de 18€ à 24€.

- A la nouvelle convention médicale qui prévoit un nouveau forfait patientèle « médecin traitant » qui instaure une nouvelle contribution de 0,8% sur les cotisations.

DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ (DMP)/

Conserver vos informations de santé

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé, surtout celles que vous risquez d'oublier.

Le Dossier Médical Partagé en quelques mots :

Gratuit et confidentiel, le DMP conserve précieusement vos données de santé en ligne. Il vous permet d'accéder à vos informations médicales, de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital. Vous pourrez y retrouver : votre historique de soins des 24 derniers mois, automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie, vos pathologies et allergies éventuelles, les médicaments que vous prenez, vos comptes rendus d'hospitalisation et de consultation, vos résultats d'examens (radios, analyses biologiques...), vos directives anticipées pour la fin de vie, et toutes autres informations utiles à votre prise en charge, comme les coordonnées de vos proches à prévenir en cas d'urgence, etc.

Comment créer un DMP ?

En quelques minutes, vous pouvez simplement et facilement créer votre DMP en vous connectant sur le site www.dmp.fr :

- munissez-vous de votre carte Vitale ;

- renseignez une adresse mail ou un numéro de téléphone mobile qui servira à vous avertir dès qu'un nouveau document est ajouté à votre DMP ;

- indiquez votre médecin traitant et choisissez les professionnels de santé pouvant accéder à votre DMP.

Vous pouvez aussi vous rendre chez votre pharmacien ou dans votre caisse d'assurance maladie qui l'ouvrira pour vous-même ou pour votre enfant mineur.

Que vous ayez ouvert ou non un Dossier Médical Partagé, rien ne change pour vos droits de remboursement.



Parlez-en à votre médecin lors de chaque consultation, il pourra alors alimenter votre DMP avec les informations utiles à votre suivi médical.

KALIVIA DEVIENT KALIXIA /

15 millions de personnes couvertes

L'OSTÉOPATHIE

La première initiative commune est la mise en place du réseau d'ostéopathie Kalixia Ostéo, ouvert à l'ensemble des professionnels pouvant exercer l'ostéopathie (*exclusifs, médecins, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, sages-femmes, ...*). Il permet aux bénéficiaires d'accéder à des ostéopathes sélectionnés pour la qualité de leur pratique professionnelle, avec des conditions tarifaires avantageuses. De leur côté, les ostéopathes profitent d'un outil de référencement gratuit, matérialisé par un service de géolocalisation, leur assurant une visibilité auprès de 15 millions de bénéficiaires du réseau.

UNIFICATION COMPLÈTE EN 2020

Le calendrier envisagé pour le rapprochement des réseaux existants comporte trois étapes. Tout d'abord, la mise en place effective de la plateforme commune Kalixia. Le réseau d'audioprothésistes sera le premier à converger, par appel d'offres commun en 2019. Jusqu'à cette échéance, les réseaux Kalivia Audio et Audistya resteront autonomes. Il en ira de même pour les réseaux Kalivia Optique et Optistya jusqu'à leur renouvellement par appel d'offres commun en 2020.

Avec plus de 15 millions de personnes couvertes, Kalixia se positionne comme le premier réseau de soins du marché.



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE JUIN

Les assemblées générales des mutuelles Complémentaire santé et Réalisations sociales se dérouleront au mois de juin.

L'Assemblée Générale d'une mutuelle en est l'organe délibérant le plus important, c'est là que se décident les grandes orientations. Les mutuelles du Groupe La Dépêche du Midi, sont toujours fidèles à ce principe démocratique. En étant adhérents, c'est vous qui vous exprimez sur les propositions du Conseil d'Administration et la gestion de votre Mutuelle.

Les mutuelles du Groupe La Dépêche du Midi ne rémunèrent ni actionnaire, ni intermédiaire et peuvent ainsi privilégier exclusivement l'intérêt collectif.

En tant qu'adhérent, vous participez aux décisions de votre mutuelle.

En votant, vous démontrez qu'il est possible d'entreprendre autrement.

VOTE ÉLECTRONIQUE

Tout adhérent(e) peut voter, s'il le souhaite, par internet. Pour accéder à l'espace de vote électronique, il suffit de disposer d'un ordinateur connecté à Internet (*personnel ou en libre accès*) et d'utiliser les codes d'accès personnels transmis par la mutuelle, par courrier postal ou par voie électronique.

JOURNÉE PRÉVENTION À MONTPELLIER / Vif succès de l'atelier « bien-être au naturel »

La Mutuelle du Groupe La Dépêche du Midi, en partenariat avec la Mutualité Française Occitanie, a invité ses adhérents du pôle Montpelliérain à participer, gratuitement, à un atelier « bien-être au naturel », le 12 mars dernier, afin de leur faire découvrir l'univers des huiles essentielles et des plantes.

UN PEU D'HISTOIRE...

Dès son origine, l'homme a utilisé les fruits, racines, plantes et autres substances naturelles dont il disposait, d'abord pour leurs propriétés nutritives, puis pour leurs vertus curatives.

C'est au XIX^e siècle que les chimistes découvrent les principes actifs des plantes qui deviennent une matière première. Avec l'avènement de la chimie moderne, l'utilisation des plantes est peu à peu supplantée par les médicaments de synthèse, plus simples d'emploi, et reléguée au second plan comme des « remèdes de grand-mère ».



La seconde partie de l'atelier permettait aux participants de fabriquer leur roll-on aux huiles essentielles, contre les maux de tête ou anti-stress, au choix, et de repartir avec. Les participants, enthousiastes, sont aussi repartis avec une brochure, éditée par la Mutualité Française Occitanie, proposant des conseils pratiques pour prendre soin de soi par les plantes et aidant à apaiser certains maux. Vu le succès qu'a rencontré ce thème, à la demande générale, la Mutuelle du Groupe La Dépêche du Midi envisage d'organiser les mêmes types d'atelier avant l'été, à Montpellier et à Toulouse.

En marge de cette journée Prévention, pour privilégier une relation de proximité, des représentants de la Mutuelle du Groupe La Dépêche du Midi étaient présents et répondaient aux demandes d'informations de la part des adhérents.



MUTUELLE INFOS

N° de publication : ISSN 1952 997 X

Tiré à 1 750 exemplaires

est une publication éditée par

LA MUTUELLE DU GROUPE

La Dépêche du Midi - Avenue Jean-Baylet
31095 Toulouse Cedex 9.

La mutuelle Complémentaire santé du Groupe La Dépêche du Midi est régie par le code de la mutualité et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

Directeurs de la publication :

Gilbert Calixte-Rigal et Eric Gabarrot

Rédaction : Marie-Françoise Borie,

Gérard Piacentini, Nicole Loloum

Mise en page : Alex Bargas

(Studio Mag / PAO OCI)

Photos et infographies :

Michel Soula, "Gettyimages"

Impression : Relief D'Oc

Aujourd'hui, le retour « au naturel » s'affirme avec la phytothérapie, traitement par les plantes.

BIEN CHOISIR SES HUILES ESSENTIELLES

Cet atelier « bien-être au naturel » était animé par Laurence Robert-Dubois, Responsable Prévention et Promotion de la Santé au sein de la Mutualité Française Occitanie, et Raphaëlle Cadenas, responsable activité prévention et promotion santé Hérault et également de la Mutualité Française Occitanie. La première partie de l'atelier « bien-être au naturel » proposait une initiation aux plantes et à la phytothérapie : qu'est-ce qu'une huile essentielle ? Quels sont les modes d'utilisation et les dosages ? Quelles sont les précautions d'emploi et les contre-indications ? Comment bien choisir ses huiles essentielles ? Quelles sont les différentes familles d'huiles essentielles et leurs principales propriétés ?





ERIC GABARROT
Président Mutuelle Réalisations Sociales

Sérénité et bien-être : venez aux journées de prévention

La période hivernale va enfin laisser sa place à des jours beaucoup plus chauds et un climat nous l'espérons tous beaucoup plus serein

Les administrateurs de votre mutuelle s'efforcent de vous apporter au quotidien le plus de solidarité possible et aussi de négocier pour vous les meilleurs avantages pour vous permettre de vivre sérénité et bien-être.

N'hésitez pas à profiter des résidences de vacances que ce soit à la mer, à l'océan, la montagne : la possibilité pour vous de passer des bons moments en famille et bien sûr toujours avec des tarifs défiant toute concurrence.

De nombreuses actions de prévention sont également menées en partenariat avec la Mutualité française. N'hésitez pas à y participer. Les différentes thématiques proposées concernent bon nombre d'entre nous : la santé par les plantes, les huiles essentielles, le sport, nutrition et santé, et bien d'autres...

Enfin les nombreuses locations qui sont mises à votre disposition que ce soit à la résidence Sarraut où aux Villas des tilleuls, des appartements T2, T3, ou T4 meublés ou non, là aussi à des tarifs bien en dessous du marché ce qui peut vous permettre de faire des économies de 20 à 40 % sur le montant de votre loyer. Ceci peut représenter un gain annuel entre 1000 et 3000€. Nous allons prochainement faire une étude pour connaître véritablement l'impact sur le gain de pouvoir d'achat.

Nous sommes convaincus que toutes ces petites contributions ne peuvent que permettre de vivre mieux et par conséquent d'avoir une meilleure santé ce qui en découle moins de visites chez les médecins. Etre bien dans son corps et être bien dans sa tête sont les pires ennemis des médicaments. Portez-vous bien.

VILLAS DES TILLEULS /

Un appartement meublé pour dépanner

Pour les adhérents, entre deux missions de travail ou pour être proche d'un parent hospitalisé, la mutuelle propose à la location un appartement meublé avec parking au : 237 bis, route de Saint-Simon à Toulouse



DES TARIFS ATTRACTIFS

Les tarifs mensuels des locations s'établissent comme suit, charges comprises :

- T2 : 554 € • T2 avec jardin : 604 €
- T3 : 665 € • T3 avec jardin : 715 €

RENSEIGNEMENTS :
www.mutuelle-depeche.fr
mutuelle@ladepeche.fr
05 62 11 35 00

PIERRE JUNYENT NOUS A QUITTÉ



Pierre Junyent nous a quitté mercredi 6 février à l'âge de 88 ans. Le 10 janvier dernier nous l'avions rencontré à l'Assemblée générale des retraités de La Dépêche du Midi, souriant et amical, disponible comme

à son habitude. Rien ne laissait présager une fin foudroyante. Imprimeur typographe de formation, Pierre Junyent est entré au journal le 12 septembre 1960. Il y restera 31 ans.

Linotypiste et correcteur, syndicaliste au sein du syndicat du livre de Toulouse dont il fut le secrétaire à la Bourse du Travail puis secrétaire du Comité d'entreprise de La Dépêche du Midi de 1980 à 1991, Pierre Junyent se sera signalé, tout au long de sa carrière par la constance et la ténacité de ses

engagements. De ces origines espagnoles il conservera le goût de la liberté d'esprit et le sens de l'effort partagé.

En 1991, il prend sa retraite mais reste toujours actif, dans les associations de son quartier d'Ancely. En 2005, il rentre au conseil d'administration de la mutuelle où il sera secrétaire général jusqu'en 2009. Il s'occupera en particulier du dossier sur l'aide au maintien à domicile de la personne âgée. Altruiste et infatigable, lucide et éclairé, Pierre Junyent préférerait à l'esprit de système une fraternité active, fondée sur la sagesse et rodée par l'expérience. Il avait été secrétaire national des Jeunesses ouvrières chrétiennes de 1955 à 1960. A l'occasion de son départ, dans une atmosphère très confraternelle, Jean-Michel Baylet soulignait l'intégrité du syndicaliste, son caractère et sa fermeté dans toutes les tâches accomplies.

La vie de Pierre Junyent, c'est aussi l'histoire d'une belle famille. A sa femme Colette, à ses trois filles Dominique, Marie-Pierre et Claire et à ses 7 petits enfants, nous adressons nos condoléances émues.

CARNET / Ils nous ont quittés

AYERDI Pierre	le 30/12/2018
CASTAING Marie-Pierre	le 22/12/2018
CONDOMINES Marie-Hélène	le 25/02/2019
CUNNAC Hélène	le 08/03/2019
DUCOR Jean	le 04/02/2019
DUPEYRAT Jacques	le 18/12/2018
FADEL Sylvio	le 10/01/2019
FERRERO Laura-Jeanne	le 21/12/2018
GUILLAUMES Gérard	le 01/02/2019
HILAR Jeanine	le 31/01/2019

JUNYENT Pierre	le 06/02/2019
LAMPE Christiane	le 16/12/2018
PAULY Max	le 23/12/2018
ROLFO Valentin	le 30/01/2019

Ils sont arrivés

CASTAN Lucien	le 04/02/2019
CHEMIN Esteban	le 02/02/2019
DUZAN Romane	le 04/03/2019
MOURA Valentin	le 21/01/2019

SITES VACANCES /

Quelle destination pour vos prochaines locations ?

Week-end, ponts, jours fériés, congés... tous les prétextes sont bons pour profiter des sites vacances mis à votre disposition par la Mutuelle Réalisations Sociales :

BIDART

(Pyrénées Atlantiques)

villa 4/5 personnes avec jardinet, dans résidence fermée avec parking privé, au cœur d'un environnement boisé, à proximité de la plage



BISCARROSSE

(Landes)

villa 4/6 personnes avec jardin, dans résidence calme, à 10 km de l'océan et à 500 m du lac de Navarrosse



TARIFS LOCATION SEMAINE POUR

Bidart, Biscarrosse, Port-Barcarès et Valras-Plage

du 07/01/2019 au 27/04/2019	210 €
du 27/04/2019 au 06/07/2019	340 €
du 05/07/2019 au 31/08/2019	550 €
du 31/08/2019 au 28/09/2019	340 €
du 28/09/2019 au 04/01/2020	210 €

TARIFS COURTS SÉJOURS

2 nuits/3 jours : 90 €* 3 nuits/4 jours : 120 €*

*hors vacances scolaires, la validation de la location se fait 8 jours avant

Réservation : www.mutuelle-depeche.fr

VALRAS-PLAGE

(Hérault)

villa 6 personnes avec jardinet dans résidence fermée avec piscine et parking privé, à 300 m de la plage, près du casino



PORT-BARCARES

(Pyrénées Orientales)

villa 6 personnes, jardin 200 m², dans village vacances (piscine, spa, sauna, laverie et club enfants) en bordure du lac marin, à 900 m de la plage

LUCHON

(Haute-Garonne)

appartement 4/5 personnes dans résidence sécurisée au cœur de la station thermale

Tarif Luchon 2019 : forfait annuel 290 € la semaine

Si cure prescription médicale 3 semaines consécutives :
500 € (soit 167 € la semaine)

